



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## DOSSIER DE PRESSE



### A31 RÉHABILITATION DU BASSIN D'ASSAINISSEMENT N° 2 À hauteur de Moulins-lès-Metz (57)

**De mai à juin 2022**

Direction interdépartementale des routes de l'Est  
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00  
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22  
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux  
54021 Nancy cedex  
[www.dir-est.fr](http://www.dir-est.fr)



Màj 22/03/22

# SOMMAIRE



**I - Des travaux indispensables**

**II - Description des travaux**

**III - Ce qu'il faut retenir**

**IV - Annexe - Présentation de la DIR Est**

# I – Des travaux indispensables

À hauteur des communes de Moulins-lès-Metz et Montigny-lès-Metz (57), l'autoroute A31 traverse une zone sensible du point de vue de la protection de la ressource en eau. En effet, cette zone se trouve proche de deux périmètres de captage d'eau potable.

L'autoroute a été construite dans les années 1970. Le système de collecte du réseau d'assainissement vieillissant nécessite une rénovation pour répondre aux normes en vigueur.

Les travaux prévus en 2022 sont la continuité des travaux de réhabilitation de l'ensemble des bassins du secteur de Montigny les Metz, débutés l'an passé.

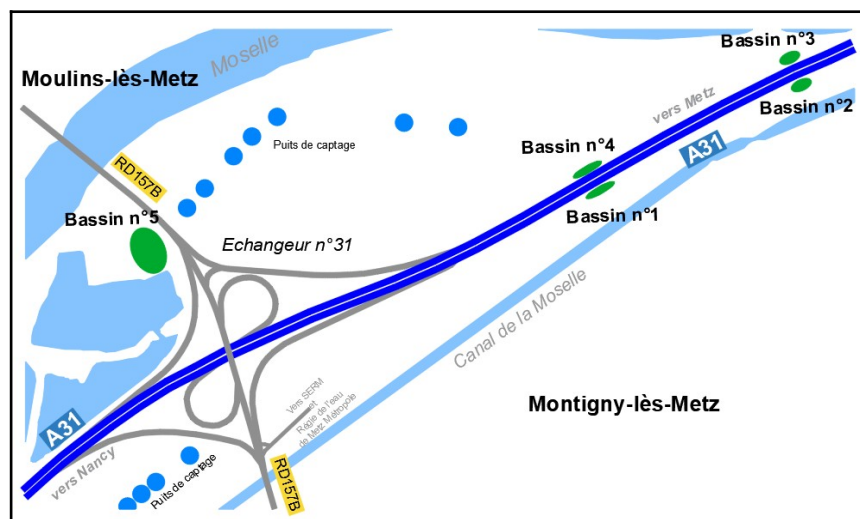
**Objectif des travaux :** réhabiliter le système d'assainissement existant.

Pour ce faire, il est prévu :

- la réhabilitation des bassins d'assainissement existants chargés de traiter les eaux pluviales,
- une mise à niveau du réseau de collecte d'assainissement,
- la minéralisation du terre-plein central pour empêcher toute infiltration dans le sol,
- la création des accès aux bassins depuis l'A31 afin de faciliter leur exploitation et leur entretien.

Il s'agit de travaux importants qui seront menés sur quatre ans.

## Phase 1 - travaux des bassins 1, 2 et 5



*Localisation des bassins d'assainissement*

- Le bassin 1 a été réalisé d'octobre à décembre 2021,
- Le bassin 5 sera réalisé de mars à mai 2022,
- Le bassin 2 sera réalisé de mai à juin 2022.

Les travaux du bassin 2 impacteront les usagers de l'autoroute A31 et de la RD157b.

Le bassin 5 étant isolés des infrastructures routières, aucune gêne n'est envisagé pour les usagers

## Phase 2 - réhabilitation des bassins 3 et 4

→ Cette opération sera réalisée en 2022 et 2023

## Phase 3 - minéralisation du terre-plein central

→ Cette opération sera réalisée en 2023 et 2024

# II – Description des travaux

## Démolition du bassin n° 2 existant et création d'un nouveau bassin en 2022

**Dates prévisionnelles** : 2 mois de mai à juin à 2022

Les travaux consisteront à redimensionner le bassin existant (démolition et agrandissement de son volume), mettre en place des ouvrages d'entrée et de sortie, création de piste périphérique et d'accès direct depuis l'A31 pour faciliter l'entretien et l'exploitation de l'ouvrage.

La réalisation des travaux du bassin d'assainissement n°2 nécessite la neutralisation d'une voie de l'A31 dans le secteur à 3 voies ainsi que la fermeture de la bretelle Moulins vers Metz.

De plus, pour la sécurité des personnels travaillant sur le chantier, la zone de travaux doit être isolée de la circulation.

### Les conséquences pour les usagers sont les suivantes

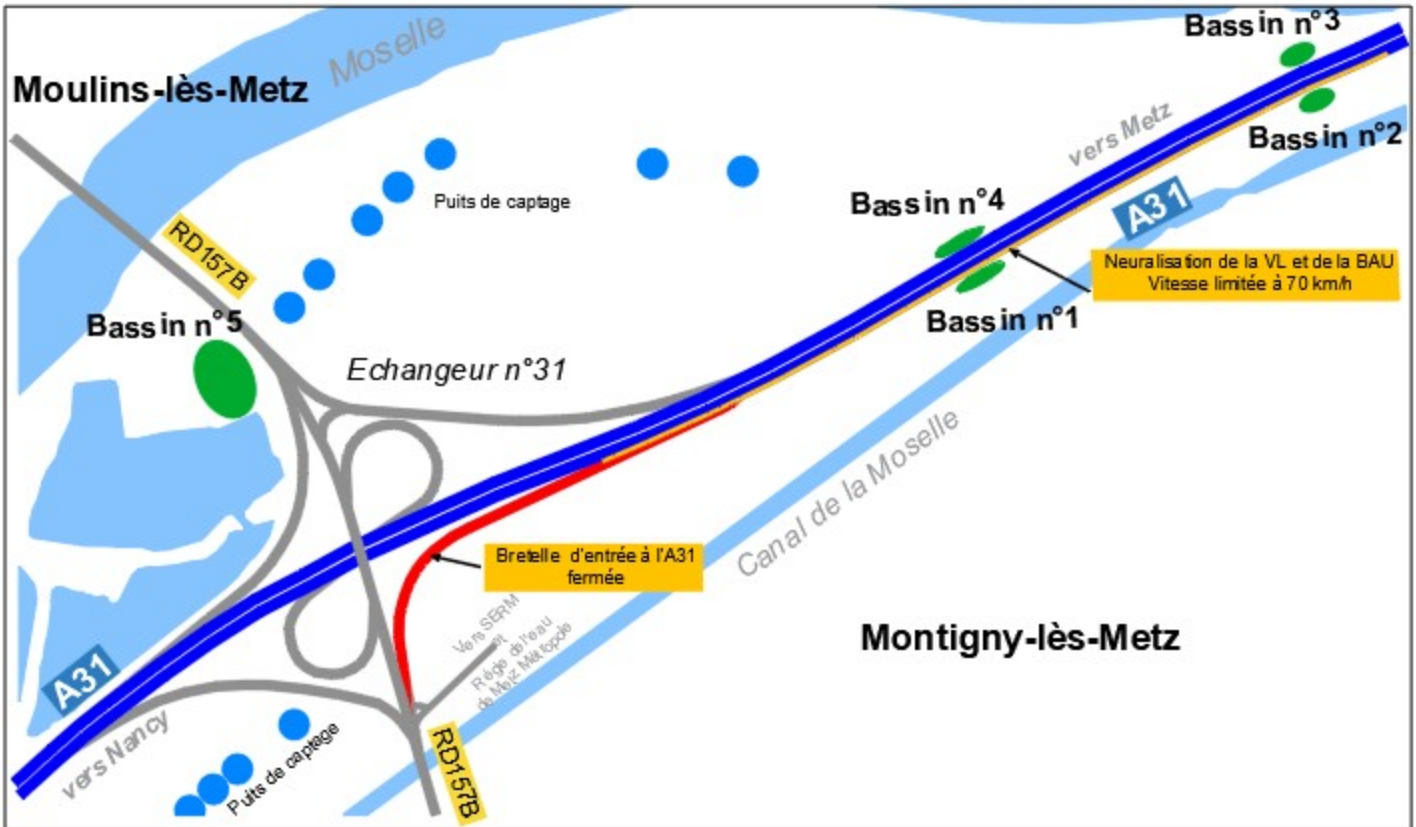
#### Sur l'A31 sens Nancy → Metz :

- neutralisation de la Bande d'Arrêt d'Urgence (BAU)
- neutralisation de la Voie Lente (VL)
- maintien circulation sur 2 voies avec vitesse limitée à 70 km/h
- fermeture de la bretelle d'entrée l'A31 sens Nancy → Metz
- déviation via l'échangeur n°31 de Moulins-les-Metz (pour usagers souhaitant emprunter la bretelle d'entrée à l'A31 fermée).

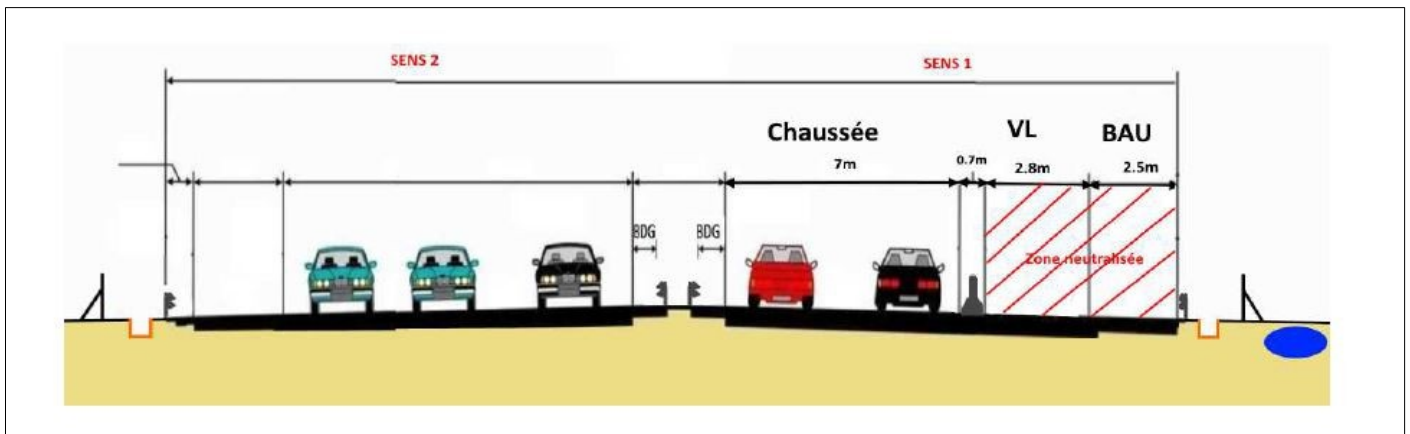
#### Sur RD157b :

- maintien de la circulation,
- maintien des accès au Syndicat des eaux de la région messine (SERM), à Régie de l'eau de Metz Métropole.

Neutralisation de la Voie Lente et de la BAU



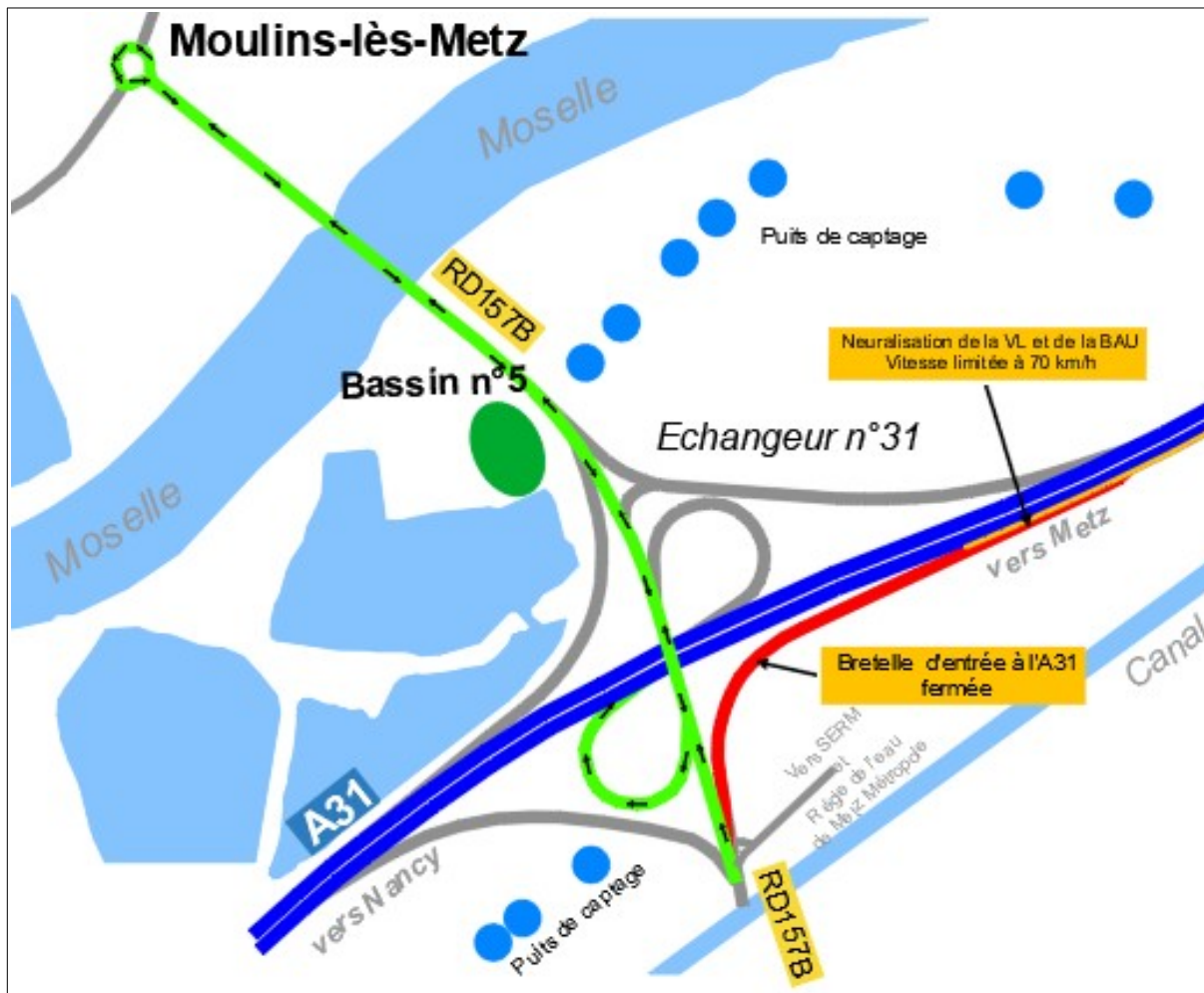
VL et Bande d'arrêt d'urgence neutralisées sur A31





Pour se diriger vers Metz depuis le quartier Saint-Pierre de Moulins-les-Metz, les usagers emprunteront l'itinéraire de déviation proposé par l'A31 en utilisant l'échangeur n°31 de Moulins-les-Metz.

*Déviation suite à la fermeture de la bretelle d'entrée à l'A31*



## III – Ce qu’il faut retenir

Les travaux programmés par la DIR Est pour réhabiliter le bassin d’assainissement n°2 devraient entraîner des perturbations significatives aux heures de pointe du matin (7h-9h) pour les usagers de l’A 31. Les usagers sont invités à adapter leurs déplacements pour éviter la zone chantier pendant les heures les plus chargées.

Toutefois, les usagers seront contraints de diminuer leur vitesse aux abords de la zone de travaux pour leur sécurité et celles des personnels travaillant sur le chantier.

Les usagers venant du Quartier St Pierre (Moulins-les-Metz) et souhaitant prendre la direction de Metz emprunteront une déviation par la RD157B.

---

Pour ceux qui ne pourront pas éviter ce secteur et pour réaliser au mieux leurs déplacements, la DIR Est diffusera :

une information générale *via* :

- \* les médias
- \* le site internet de la DIR Est
- \* les panneaux d’information de part et d’autre des chantiers

une information en temps réel :

- \* sur les panneaux à messages variables
- \* par la radio sur le niveau de perturbation ou des accidents

**La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension,  
pour la gêne occasionnée et leur recommande la plus grande prudence,  
afin d’assurer leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.**

---

**Contact presse : Bureau Management et Communication**  
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr  
06 19 18 05 57 - 06 42 52 55 60

Siège de la Direction interdépartementale des routes de l’Est  
Horaires d’ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00  
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22  
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux  
54021 Nancy cedex

## IV – Annexe – Présentation de la DIR Est

La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est créée par arrêté interministériel du 26 mai 2006 est un service déconcentré du Ministère de la Transition Écologique.

La DIR Est relève de l'autorité du préfet du Bas-Rhin, préfet de la région Grand Est, préfet coordinateur des itinéraires routiers. Elle est opérationnelle depuis le 23 octobre 2006.

Son réseau routier s'étend sur 2 régions (Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, en partie), sur 10 départements et compte 1 340 km de routes nationales et autoroutes non concédées (hors bretelles).

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy,
- de 2 divisions d'exploitation : Besançon et Metz,
- de 2 services d'ingénierie routière (SIR) : SIR Lorrain, SIR Vesoul,
- d'un service spécialisé en ouvrages d'art.

### Le réseau de la DIR Est

